

Histoire et civilisation du monde byzantin

M. Gilbert DAGRON, *professeur*

1. — *Etude de textes sur la mort et l'au-delà*

Ont été approfondis certains problèmes, dont le cours de 1976 ne faisait que signaler l'importance pour une histoire de la mort à Byzance :

1) *Les inhumations dans les églises.* — Il s'agissait de comprendre comment s'accordent la pratique des inhumations *ad sanctos* et une législation qui s'en tient, dix siècles durant, à l'interdiction d'ensevelir les morts « là où sont déposées de saintes reliques ». Ont été définis les critères d'un classement selon la sainteté du défunt, selon le statut de l'église, et selon l'emplacement à l'intérieur de l'église. Sozomène IX, 2, 1-18, fournissait un point de départ : l'exemple, jugé aberrant par l'écrivain qui le rapporte, d'un dépôt de reliques à l'intérieur d'un sarcophage, lui-même placé et oublié dans un oratoire privé que l'extension urbaine fait disparaître. Pour mieux dégager une définition de la « relique », le cas limite de l'inhumation des saints a été étudié à partir de nombreux textes hagiographiques. Les miracles que produisent, après leur mort, le contact de leur corps donnent aux saints une place dans l'église ou dans une chapelle particulière, mais le plus souvent après une sorte d'enquête, un délai, de nouvelles funérailles qui permettent de constater l'état du corps au bout d'un an, et une prudence dans le choix de l'emplacement qui évite une transgression trop nette des règles canoniques. La sainteté ne définit pas une catégorie particulière, et elle tend à se confondre avec la hiérarchie ecclésiastique ; ainsi dans les prescriptions que donne, à propos de sépultures, Syméon de Thessalonique. Pour cette raison, il était intéressant d'étudier la disposition des tombes à l'intérieur des Saints-Apôtres de Constantinople, particulièrement des tombes des patriarches, parmi lesquels on compte aussi bien des hérétiques que des saints. L'extrême attention accordée à la place de la tombe par rapport à l'espace sacré du *bêma* rend significatif tout détail donné par les textes ou constaté par l'archéologie sur la disposition des tombes dans les narthex, collatéraux, *parekkliasia*, et conduit à se demander si ce problème des inhumations *intra ecclesiam* n'a pas eu des conséquences sur l'évolution du plan des églises aussi bien que sur la diversification de leur statut.

2) *Morts et sépultures*. — Avec le christianisme, il semble que le monde des morts devienne celui du *distinguo* : selon leurs mérites, les morts n'ont pas même destinée dans l'au-delà, selon leur dignité ou sainteté ils n'ont pas droit à la même liturgie funèbre ; ces distinctions se retrouvent-elles dans le groupement des tombes ? Pour répondre à cette question, il fallait examiner les règles canoniques concernant les non-chrétiens, les hérétiques, les excommuniés, et constater que, dans la pratique des inhumations, ces classifications religieuses disparaissent le plus souvent devant les liens familiaux, ethniques et sociaux, ou même devant une distinction entre les « agents » de mort, qui fait des *biothanatoi* une catégorie spéciale et ambiguë (suicidés, condamnés, martyrs). A été traduite et commentée à ce propos la lettre de Théodore Stoudite sur un suicide survenu dans une communauté rurale.

3) *De la tombe à la fondation*. — Les inscriptions funéraires, là où elles sont en nombre suffisant pour autoriser des conclusions, montrent une tendance (qu'avait déjà notée F. de Visscher) à limiter l'usage de la tombe à la proche famille du fondateur et testateur, ou à des membres de son entourage choisis et désignés par lui. En suivant cette évolution depuis le cimetière paléochrétien de Korykos jusqu'aux grandes fondations du XI^e siècle, par lesquelles un Boilas ou un Pakourianos associe en de minutieux règlements l'avenir de leur famille, d'une église ou d'un monastère, et de leur tombe, consacrant l'essentiel de leur patrimoine à la perpétuation de leur souvenir, on s'aperçoit que le christianisme a porté à son point de perfection une technique juridique antique qui permet au testateur, par le biais d'une fondation funéraire, de se faire pour ainsi dire l'héritier de soi-même. Un document comme le Typikon de Pakourianos montre comment, du plus sacré au moins sacré, l'espace de la fondation s'organise autour du noyau qu'est la tombe du fondateur. Les testaments, aussi bien que les règles qui fixent le droit testamentaire, permettent aussi de dégager un modèle de redistribution des biens, dont la mort de l'individu est l'occasion, et de constater que la dévolution du patrimoine à Byzance obéit à des principes particuliers, qui ne sont pas sans conséquence sur les structures de la société.

II. — *Les Patria de Constantinople (suite)*

L'année précédente, les *Patria de Constantinople* avaient été étudiés comme un genre ayant ses sujets, ses règles de composition, d'usage, de emploi, et une tradition qui se développe tout au long de l'histoire byzantine avec des étapes bien marquées : VIII^e siècle (les *Parastaseis*), fin X^e siècle (le ps. Kodinos), fin XI^e - début XII^e siècle (la recension « topographique » dédiée à Alexis Comnène), les lendemains de 1204 (l'opuscule de Nicétas Choniates sur les statues) et, bien sûr, de 1453. Le séminaire de cette année a été plus particulièrement consacré à la genèse de deux récits patriographiques, l'un sur la colonne du Xèrolophos, dont nous donnons l'édition (en collabo-

ration avec le R.P. Paramelle), l'autre sur la construction de Sainte-Sophie, édité par Preger dans les *Patria*, qui n'a jamais été l'objet d'une étude approfondie.

Le récit sur le Xèrolophos est tardif ; il a peut-être pour auteur le copiste de l'unique manuscrit, du XVI^e siècle, qui nous le conserve, et doit être considéré comme l'aboutissement, ou pour mieux dire la maladroite fusion, d'éléments ou thèmes disparates. Le texte commence par une évocation du rôle de Septime Sévère, qui détruit Byzance rebelle, mais prédit son avenir sur une colonne construite et abandonnée par lui en un lieu qui sera le centre de Constantinople, comme une énigme indéchiffrable. Ce thème, qui souligne à la fois la rupture et la continuité entre la romanité de Rome et celle de Constantinople, apparaît déjà avec le même sens dans les *Parastaseis* et dans la refonte par le ps.-Kodinos d'un chapitre conservé d'Hésychios *Les empereurs byzantins*, de Constantin à Basile I^{er}, devinent que l'avenir de l'Empire et la « succession des règnes » sont à lire dans les dessins de la colonne, mais ils ne parviennent pas à trouver la clé de cette lecture ; c'est, là encore, un trait constant de la tradition patriographique : les monuments commémoratifs deviennent prophétiques par un curieux renversement du temps investi en eux, mais seul l'événement permet de reconnaître la prophétie figurée, une fois qu'elle est réalisée. Se greffe en cet endroit du récit un long résumé de la légende de Basile le Macédonien, qui vise à faire de l'avènement de cet empereur, par une suite de miracles et combats initiatiques, et par l'assassinat de son prédécesseur, un modèle de conquête du pouvoir et de fondation d'une dynastie ; cet empereur « guerrier » associe au trône un empereur « savant », son fils Léon le Sage, et ce couple de parfaite légitimité entreprend de résoudre l'énigme du Xèrolophos. Il n'y parvient que par l'intervention du patriarche Photius, dont on rapporte, de façon fort équivoque, l'esprit inventif et l'ambition (épisode bien connu du *Béklas*). L'interprétation des prophéties de la colonne vient ensuite dans le manuscrit : ce sont les *Oracles* attribués généralement à Léon VI, auxquels notre récit sert d'introduction pseudo-historique. L'étude du texte a donc été complétée par un examen rapide de la tradition manuscrite des *Oracles* aux XV^e et XVI^e siècles, qui a permis de comprendre à partir de quels éléments s'était élaboré ce centon patriographique qu'est le récit sur le Xèrolophos.

Beaucoup plus ancien (antérieur à 995) et très différent de structure, le récit sur la construction de Sainte-Sophie n'est pas un texte légendaire, dans la mesure où il se fonde sur un fait historique (la reconstruction de la Grande Eglise de la Sagesse par Justinien après 532) et sur une réalité architecturale (Sainte-Sophie, sur le plan et la liturgie de laquelle l'auteur donne un certain nombre de renseignements inédits) ; mais il est entièrement symbolique. Est symbolique, jusque dans ses erreurs, une chronologie qui part

bien de la révolte *Nika*, mais donne un décompte d'années qui ferait correspondre l'effondrement de la première coupole à la mort de Justinien, et place l'édification de la seconde coupole sous Justin II ; symboliques encore les différentes étapes de la construction, où sont distingués niveaux architecturaux (murs ou voûtes), matériaux utilisés, couleurs, origine (impériale ou miraculeuse) du financement ; symboliques enfin, les parallèles explicites ou sous-entendus avec le Temple de Salomon. L'insistance du récit sur les sommes, énormes et chiffrées avec une minutieuse exagération, englouties dans cette entreprise, depuis l'achat des terrains jusqu'à la décoration, aux revenus alloués et aux frais d'inauguration, renvoie à un débat entre Juifs et Byzantins sur le coût comparé du Temple de Jérusalem et de la Grande Eglise de Constantinople, dont la Chronique d'Ahima'atz (milieu du XI^e siècle) garde l'écho, et qu'elle place sous le règne de Basile I^{er}. Vraie ou imaginée, cette polémique explique que nous aient été conservés, dans une tradition indépendante, des « comptes de Sainte-Sophie » ; elle autorise surtout à chercher sous le vocable de la Sagesse (de Salomon), dans certaines particularités liturgiques et dans l'histoire des reliques de Sainte-Sophie plus qu'un parallèle entre Jérusalem et Constantinople : la volonté et la réalité d'un transfert religieux. Un article de Georg Scheja avait, en 1962, ouvert la voie à cette interprétation ; une analyse du récit patriographique permet de la préciser, de voir en Sainte-Sophie un monument en tous points exceptionnel et de revenir aux questions que posait naguère un architecte sur le symbolisme de son architecture.

G. D.

PUBLICATIONS

— Le christianisme dans la ville byzantine. (*Dumbarton Oaks Papers*, 31, 1978.)

— Inaugural lecture. (*Social Science Information*, 16 (3/4), 1978.)

MISSIONS

Colloque de l'Association Internationale des Etudes Byzantines, Athènes, avril 1978.

ACTIVITÉS DU LABORATOIRE

Centre de recherches d'histoire et civilisation de Byzance
(Collège de France - C.N.R.S.)

Le laboratoire compte 33 chercheurs (C.N.R.S., E.P.H.E., Universités) et 4 techniciens, répartis en équipes qui travaillent sur les sujets suivants : philologie byzantine ; sources de l'histoire et de la géographie ecclésiastiques ; le mont Athos et la Macédoine orientale : éditions des Archives de l'Athos ; recherches sur les fonds d'archives occidentaux pour l'histoire de l'Orient byzantin ; histoire monétaire ; inscriptions historiques ; archéologie historique.

Se sont tenues au Collège de France les réunions de travail de ces équipes et celles d'un groupe de recherche travaillant sur l'expression du temps dans les chroniques universelles byzantines (A.T.P. du C.N.R.S.). Les membres du laboratoire ont, d'autre part, effectué les missions suivantes : M. M. Balard aux archives de Gênes ; Mme Elisabeth Bensammar dans les îles de la mer Egée ; MM. G. Dagron et D. Feissel en Turquie ; M. A. Failler à Madrid ; M. P. Gautier à Rome et à Florence ; M. J. Grosdidier de Matons à Rome et à Grottaferrata ; M. A. Guillou à Rome et en Italie méridionale ; M. J. Lefort en Macédoine ; M. J.P. Sodini à Xanthos (Turquie).

PRINCIPALES PUBLICATIONS DU LABORATOIRE

— *Archives de l'Athos*, t. VIII : *Actes de Lavra II* par P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, D. Papachryssanthou, Paris, 1976.

— Catherine ASDRACHA, *La région des Rhodopes aux treizième et quatorzième siècles*, 1976.

— Tommaso BERTELE, *Esquisse de numismatique byzantine*, traduction par Cécile Morrisson, Louvain, 1978.

— J. DARROUZÈS, *Les registres des actes du patriarcat de Constantinople*, vol. I, fasc. I, de 1310 à 1376, Paris, 1977.

— J. GROSIDIER DE MATONS, *Romanos le Mélode et les origines de la poésie religieuse à Byzance*, Paris, 1977.

— P. LEMERLE, *Cinq études sur le onzième siècle byzantin*, Paris, 1977.